



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-GCP-24-0022 du 08/10/2024

NOR : ECOE2426754J

Instruction du 1^{er} octobre 2024

AVENANT N° 2 À LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE GESTION RELATIVE AU CENTRE DE GESTION FINANCIÈRE PLACÉ SOUS L'AUTORITÉ DU CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE MINISTÉRIEL DES MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS
(OPÉRATIONS DU BUREAU SPIB-2B « ACHATS, LOGISTIQUE ET PILOTAGE DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT »)

Bureau SPiB-2B

RÉSUMÉ

La présente instruction a pour objet de diffuser l'avenant n° 2 à la convention de délégation de gestion signée le 21 mars 2023 entre le service de contrôle budgétaire et comptable ministériel des ministères économiques et financiers et la sous-direction SPiB-2 du budget, de l'achat et de l'immobilier, pour les opérations du bureau SPiB-2B « Achats, Logistique et Pilotage de la dotation globale de fonctionnement », relative au centre de gestion financière placé sous l'autorité du contrôleur budgétaire et comptable ministériel des ministères économiques et financiers.

Date d'application : 04/10/2024

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

**Avenant n° 2 à la convention de délégation de gestion relative au centre de gestion financière
placé sous l'autorité du contrôleur budgétaire et comptable ministériel
des ministères économiques et financiers**

**Opérations du Bureau SPIB-2B « Achats, Logistique et Pilotage de la dotation globale de fonctionnement »
de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP)**

Article 1^{er}

La convention de délégation de gestion signée le 21 mars 2023 déléguant au service de contrôle budgétaire et comptable ministériel des ministères économiques et financiers l'exécution d'opérations d'ordonnancement des dépenses relevant d'unités opérationnelles (UO) dont la liste figure en annexe de ladite convention est modifiée comme suit :

- ajout de l'UO 0349-CDBU-CEFI.

Le bureau SPIB-2B est autorisé à consommer, sur l'UO 0349-CDBU-CEFI « Secrétariat général des ministères économiques et financiers » du BOP « Transformation de l'action publique » du programme 349 « Fonds pour la transformation de l'action publique », les crédits hors titre 2 attribués aux projets portés sur le fonds vert de l'État (FVE).

Fait à Paris, le 01/10/2024

Le délégant
Sous-Direction du budget, de l'achat et
de l'immobilier de la DGFIP

Le déléataire
Service de contrôle budgétaire et
comptable ministériel des ministères
économiques et financiers

Le Sous-Directeur
Xavier MICHELET

Le contrôleur budgétaire et comptable ministériel
Guillaume GAUBERT

ANNEXE

UNITÉS OpÉRATIONNELLES - Bureau SPiB-2B de la DGFIP

Programme	BOP	UO	Désignation	Prescripteur
0156	BOP central DGFIP	0156-CFIP-C004	UO CFIP SPiB2B DGF	SPiB-2B
0156	BOP central DGFIP	0156-CFIP-C007	UO CFIP Ach et Miss	SPiB-2B
0363	BOP MEFR	0363-MEFR-CDFP	UO DGFIP BOP MEFR 363	SPiB-2B
0218	BOP Secrétariat Général	0218-CESG-CRH3	UO AS SSCT nat	SPiB-2B
0349	BOP transformation de l'action publique	0349-CDBU-CEFI	UO SG MEFI	SPiB-2B

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directrice de publication : Amélie Verdier

ISSN 2265-3694